



**COMMUNIQUE DE PRESSE DU SÉNATEUR STÉPHANE ARTANO**  
**CONTRE LA REFORME NATIONALE DES RETRAITES**

Le mardi 10 janvier dernier, la Première Ministre Elizabeth Borne s'exprimait au nom du Gouvernement dans une conférence de Presse pour annoncer le contenu de la réforme des retraites.

Cette réforme est inacceptable en l'état.

Les actifs de l'archipel, comme dans l'Outre-Mer ou dans l'hexagone, seront tous concernés par cette réforme qui viendra les asphyxier.

**Les syndicats appellent à la grève ce jeudi 19 janvier. Je soutiens ce mouvement de mobilisation que je souhaite républicain.**

Cette réforme n'a rien d'égalitaire, je n'y vois personnellement aucune dimension sociale et les sondages d'opinion le démontrent.

Par ailleurs, le gouvernement devra répondre aux questionnements concernant l'alignement progressif du régime local avec le régime national, initié en 2015 par le gouvernement.

A Saint-Pierre et Miquelon :

- l'âge légal de départ a été porté à 62 ans, cet alignement ira jusqu'en 2024
- l'augmentation des cotisations du régime vieillesse s'achèvera fin 2025 ;
- le plafonnement de la cotisation du régime vieillesse sera achevé fin 2029 ;
- le calcul du revenu annuel moyen va passer des 40 aux 25 meilleures années en 2024.

**Le gouvernement entend-il bouleverser le calendrier retenu dans l'ordonnance du 23 juillet 2015 et appliquer dans l'Archipel dès 2023 la réforme qui se dessine ?**

**Quels sont les travaux que le gouvernement entend mener sur ce sujet pour l'Archipel ?**

**Des études impacts ont-elles été réalisées pour Saint-Pierre et Miquelon au regard des bouleversements annoncés ?**

**Comment les acteurs locaux seront-ils associés à cette réforme ?**

**Conservons-nous par exemple l'indexation des retraites locales sur l'inflation constatée ou encore un montant supérieur du minimum vieillesse plus avantageux ?**

**Je milite personnellement pour une approche qui tienne compte de nos réalités locales.**

**Je demande au gouvernement de clarifier sans délai, et avant l'examen du texte au parlement, sa position à l'égard de l'Archipel.**

Je reste mobilisé, comme par le passé, aux côtés de mes compatriotes pour préserver l'Archipel et exprimer fortement mon désaccord envers cette politique de casse sociale.

**Paris, le 18 janvier 2023**